



Comment promouvoir le bien vieillir en Europe:

Instruments et outils à disposition des acteurs locaux et régionaux

Octobre 2009





Comment promouvoir le bien vieillir en Europe:

Instruments et outils à disposition des acteurs locaux et régionaux

Octobre 2009

Cette brochure a été rédigée par AGE en partenariat avec le Comité des Régions. Son contenu ne constitue pas une prise de position officielle du Comité des Régions.

Table des matières

Avant-propos de
Luc Van den Brande, Président du Comité des Régions

Le vieillissement de la population européenne aura d'importantes conséquences à l'échelon local comme régional. Cette tendance démographique entraînera de profonds changements dans la structure des populations de nos métropoles, villes et régions et aura un impact sur les politiques et les services. Cette situation apporte de nouvelles perspectives et défis qui doivent être correctement identifiés afin d'être traités de manière adéquate.

Les citoyens âgés préfèrent souvent rester dans l'environnement familier de leur communauté locale, et le rôle des autorités locales, voire régionales, est de rendre ce choix possible. Ces autorités fournissent différents services qui touchent directement les personnes âgées, notamment des transports publics accessibles, un environnement urbain adapté à leurs besoins, des services de santé et de soins de longue durée ainsi qu'une large palette d'activités visant leur inclusion sociale. L'intégration et la participation active des seniors à la vie locale contribuent également au développement économique et général de la communauté. Ceci permet dès lors une relation mutuellement bénéfique entre les citoyens de tous âges et les autorités régionales et locales.

La marge de manœuvre des autorités locales et régionales pour relever les défis engendrés par le vieillissement croissant de la population est limitée et risque de l'être encore davantage à l'avenir. Elles ne cesseront toutefois pas de jouer un rôle fondamental en facilitant, proposant et coordonnant la fourniture de services destinés à une population vieillissante et, par ce biais, elles auront une réelle incidence sur la qualité de vie de leurs communautés locales. A cet égard, l'Union européenne et les Etats membres peuvent les aider à trouver des solutions durables et à dégager de nouvelles sources de financement, un des principaux objectifs poursuivis par la présente brochure. J'espère que les nombreux exemples de bonnes pratiques ou d'initiatives, ainsi que les possibilités de financement qui les illustrent, seront une source d'inspiration pour les autorités locales et régionales.

Le changement démographique n'a pas uniquement des conséquences au niveau macro, mais aussi au niveau micro, là où les autorités locales et régionales sont des acteurs de premier plan. Dans cette perspective, l'Europe doit se construire en partenariat. J'espère vivement que cette brochure constituera un plus par rapport aux instruments déjà disponibles et vous aidera à aborder cette évolution avec efficacité aux niveaux local et régional.

Luc Van den Brande
Président du Comité des Régions

Avant-propos de
Liz Mestheneos, Présidente de AGE



Dans la plupart des Etats membres, il incombe aux autorités locales et régionales de créer les services adaptés aux besoins des populations plus âgées, notamment des transports publics, des logements et des infrastructures accessibles. Elles se doivent également de favoriser l'accès à l'emploi et le bénévolat des personnes âgées, de garantir la qualité des services de santé et de soins de soins de longue durée, de lutter contre la discrimination et d'encourager la citoyenneté active et les initiatives intergénérationnelles.

Ceci étant dit, la crise financière et la récession rendent la tâche plus difficile aux nombreuses régions et autorités locales confrontées à un déclin rapide de la population, pour fournir les services requis par leur population vieillissante, particulièrement en termes de soins de santé et de longue durée pour les personnes âgées.

Pour cette raison, AGE se réjouit que le Comité des Régions ait accepté de publier une brochure conjointe "Bien vieillir en Europe, une boîte à outils pour les acteurs régionaux et locaux". Avec cette brochure, nous souhaitons fournir des informations sur divers instruments développés par l'Union européenne que les acteurs locaux peuvent utiliser pour promouvoir un vieillissement actif et une solidarité accrue entre les générations.

Les défis qui attendent les acteurs locaux et régionaux sont d'autant plus préoccupants dans le contexte économique et financier actuel et ils inciteront les politiques de tous les niveaux à revoir complètement leur manière de répondre aux besoins de leur population comme stipulé dans la Communication et Rapport sur le Vieillissement 2009 de la Commission européenne publiée le 29 avril 2009. Nous espérons que cette brochure suscitera un débat utile entre tous les acteurs concernés et intéressés par la perspective de dégager des solutions innovantes. Ensemble, les acteurs locaux peuvent trouver des solutions adéquates pour répondre au vieillissement démographique en instaurant une plus grande cohésion sociale avec le soutien d'instruments de l'Union européenne et les conseils de l'Organisation mondiale de la santé.

Cette brochure cherche aussi à aider les acteurs locaux à prendre part activement à l'Année européenne 2010 de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale et à préparer l'Année du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle envisagée pour 2012.

Nous espérons pouvoir continuer à recueillir des informations sur les défis rencontrés par les acteurs locaux à travers l'Union européenne et à promouvoir un échange utile d'informations sur les solutions qu'ils développent. Tous commentaires, suggestions et exemples de bonnes pratiques sont les bienvenus et peuvent être transmis au bureau de AGE: info@age-platform.org. N'hésitez pas à partager votre expérience avec nous et aidez-nous à améliorer cet outil de sensibilisation.

Liz Mestheneos
Présidente de AGE

Remerciements

Cette brochure est publiée conjointement par le Comité des Régions et AGE – la Plate-forme européenne des personnes âgées. AGE a en rédigé le contenu dans le cadre de son programme de travail soutenu par le programme européen PROGRESS.

Nous souhaitons remercier tous ceux qui nous ont transmis des informations sur des initiatives et des projets mis en œuvre à l'échelon local ou régional dans le secteur du vieillissement ainsi que ceux qui nous ont permis d'utiliser les photographies qui illustrent cette brochure.

Ce document ne constitue en aucun cas une liste exhaustive de ce que les acteurs locaux mettent en place pour répondre aux besoins des populations vieillissantes et nous sommes conscients qu'un nombre considérable d'initiatives innovantes sont mises en oeuvre à travers l'UE. Tous les commentaires, remarques et exemples de projet sont les bienvenus et seront utilisés afin d'actualiser cette brochure à l'avenir et l'adapter davantage aux besoins des acteurs locaux et régionaux de l'UE. Nous vous remercions d'avance de les transmettre à Anne-Sophie Parent, Directrice d'AGE (annesophie.parent@age-platform.org).

Cette brochure est disponible en anglais, français et allemand sur le site web du Comité des Régions ainsi que sur le site web de AGE. Une version papier peut être commandée gratuitement sur demande à: info@age-platform.org.

Introduction

Pourquoi cette boîte à outils?

Toutes les régions d'Europe sont confrontées à un vieillissement démographique rapide qui obligera les responsables politiques à revoir la manière dont ils répondent aux besoins de leurs citoyens. Ces dernières années, notre société a évolué rapidement et les mesures instaurées par les autorités afin de répondre à ces nouvelles exigences devront s'adapter en conséquence. Les acteurs locaux, les urbanistes, les opérateurs de transport public, les organismes de santé publique, les prestataires de services sociaux, les architectes, les organismes de logements sociaux, les associations de personnes âgées, les universités, etc. doivent étudier la réponse idoine à apporter aux défis particuliers rencontrés par les populations européennes vieillissantes.

Plusieurs instruments européens de financement peuvent aider les acteurs locaux et régionaux à mettre en œuvre des projets innovants liés à la thématique du vieillissement, mais les informations ne sont pas faciles à trouver. C'est pourquoi la présente brochure se propose de leur en faciliter l'accès.

A qui s'adresse-t-elle?

Cette boîte à outils s'adresse aux acteurs locaux et régionaux, notamment les institutions, les organisations de la société civile, le secteur privé, chargés de répondre aux besoins des personnes âgées vivant sur leurs territoires et désireux de connaître les outils et les instruments de financement à leur disposition pouvant les aider à atteindre leurs objectifs.

Comment l'utiliser?

Cette brochure aborde les multiples défis rencontrés par les acteurs régionaux et locaux en raison du vieillissement démographique. Elle illustre ce qu'ils peuvent faire dans chacun de ces domaines à l'aide d'exemples de projets financés par des programmes européens pour:

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des personnes âgées

Encourager:

- Le vieillissement en bonne santé
- L'emploi des travailleurs âgés et le vieillissement actif
- La qualité des soins de santé pour les personnes âgées et la prévention de la maltraitance des personnes âgées
- Une mobilité urbaine accessible adaptée à une population vieillissante
- Un aménagement urbain et rural adapté aux besoins des personnes âgées
- Un logement adapté aux besoins des personnes âgées
- La solidarité intergénérationnelle et la coopération
- Renforcer l'égalité des chances, la participation citoyenne ainsi que le volontariat des seniors

Des informations complémentaires sur les programmes européens pouvant servir à financer des projets dans ces domaines figurent en fin de brochure ainsi qu'une liste d'outils méthodologiques supplémentaires.

Que peuvent faire les acteurs locaux pour…

Lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale des personnes âgées?

Dans le contexte actuel de crise économique et financière, on peut s'attendre à une augmentation de la pauvreté et de l'exclusion sociale dans les années à venir. Les acteurs locaux devront dès lors trouver des solutions afin de venir en aide aux plus marginalisés, dont un nombre croissant de personnes âgées qui auront vu fondre leur épargne et leur retraite, qui seront confrontées à des dépenses croissantes liées à l'âge qui ne seront plus à la portée de leur bourse et qui ne seront plus couvertes par les régimes publics.

Les autorités locales qui ont pour tâche de satisfaire aux besoins de tous les citoyens touchés par la récession doivent trouver des solutions innovantes et durables pour répondre aux difficultés très nettes rencontrées par un grand nombre de personnes âgées et pour permettre aux personnes en situation précaire de trouver l'aide requise qu' elles ne sont plus en mesure de se payer.

Les immigrés âgés et les femmes âgées vivant seules courent un risque accru de pauvreté et d'exclusion sociale; une situation susceptible d'engendrer un défi supplémentaire pour les acteurs locaux dans certains territoires.

Instruments de financement les plus intéressants

pour de plus amples informations, veuillez consulter les pages 27, 28, 30

Fonds social européen

INTERREG IV C

PROGRESS

FP7 Sciences socio-économiques et humaines



2010 Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale

2010 sera l'Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Les acteurs locaux et régionaux seront en mesure de solliciter un financement afin d'aider les personnes âgées à vivre dans la dignité et à prendre part à la société, d'instaurer des partenariats de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale des personnes âgées, d'encourager une société plus soudée au profit de tous, y compris des personnes âgées. Les activités éligibles englobent des campagnes et des études de sensibilisation, des programmes innovants de promotion de l'inclusion sociale, des conférences et des concours destinés à identifier les exemples de bonnes pratiques.

Pour de plus amples informations: http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=637

Exemples de projets

De l'isolement à l'inclusion– (Ré)insertion de seniors isolés dans le tissu social (instrument de financement: programme d'échange transnational)

Le projet i2i a été lancé dans le cadre du second programme d'échange transnational 2005-2007. Le projet i2i a privilégié l'identification et l'amélioration de mesures qui permettent aux personnes âgées de participer pleinement à la vie de leur communauté, en particulier les personnes les plus exposées à l'exclusion sociale, notamment les personnes âgées célibataires issues de minorités ethniques, les personnes âgées handicapées ou atteintes d'une maladie chronique, les personnes âgées qui requièrent un accompagnement et des soins, les femmes âgées en situation de pauvreté et les personnes âgées menacées de sans-abrisme. Le projet i2i s'est déroulé en Autriche, en République tchèque, en Allemagne, en Italie, en Lituanie et au Royaume-Uni. Dans chaque pays, une autorité publique (locale ou régionale) et un cabinet externe de consultance ont collaboré à l'échelon régional. En associant dynamisme politique, compétences éclairées et un ancrage ferme dans la pratique, le projet a tenté d'accroître les chances de succès de mesures socio-politiques mises en œuvre pour venir en aide aux personnes âgées isolées.

Pour de plus amples informations: http://www.i2i-project.net/

Projet "SenEmpower"

Les partenaires du projet i2i ont lancé un second projet "**SenEmpower**" qui vise à proposer des cours de formation aux membres de groupes d'entraide seniors afin d'améliorer leur capacité à autonomiser les personnes âgées, dont les liens familiaux et le réseau social sont ténus, afin qu'elles prennent activement part à la société.

Pour de plus amples informations: http://www.senempower.eu/project/

Que peuvent faire les acteurs locaux pour…

Favoriser le vieillissement en bonne santé?

Promouvoir le vieillissement en bonne santé ne consiste pas seulement à accroître l'espérance de vie. Il s'agit également de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour permettre aux personnes âgées de continuer à participer dans la société et à faire face au quotidien. Il concerne l'apprentissage, l'échange de bonnes pratiques ainsi que l'élaboration de stratégies et de politiques destinées à promouvoir le bien-être et l'épanouissement des personnes âgées.

Promouvoir la santé tout au long de la vie constitue la pierre angulaire de toute stratégie visant à permettre à chacun de se maintenir en bonne santé jusqu'à un âge avancé. On peut faire beaucoup avant et après l'âge de la retraite pour se maintenir en bonne santé et éviter de devenir dépendent et frèle. La promotion du vieillissement en bonne santé devrait dès lors constituer un objectif politique à long terme tant pour les acteurs locaux que régionaux.

Cela étant, la récession actuelle et ses retombées sur les finances publiques locales aggraveront les difficultés rencontrées par les autorités locales pour satisfaire aux besoins des populations âgées, en particulier dans les territoires confrontés à un vieillissement rapide, les territoires isolés et les zones rurales. De nouvelles formes de solidarité devront voir le jour afin d'éviter que le fardeau ne repose entièrement sur les épaules de familles déjà lourdement surchargées.

Instruments de financement les plus intéressants

pour de plus amples informations, veuillez consulter la page 27 et suivantes.

Fonds social européen

INTERREG IV C

FP7 SANTE

Programme européen de santé publique



Exemples de projets

Bonnes pratiques face à l'évolution démographique – chute des taux de natalité et augmentation de la longévité (instrument de financement: Initiative 'Les régions, actrices du changement économique, INTERREG IVC)'

Dans le domaine de l'emploi, du capital humain et de l'éducation, INTERREG IVC finance une initiative dans le cadre du programme 'Les régions, actrices du changement économique' qui s'intitule 'Bonnes pratiques face à l'évolution démographique – chute des taux de natalité et augmentation de la longévité – ESF6CIA'. Le projet propose de valoriser des approches innovantes en matière d'évolution démographique par le biais d'échange de bonnes pratiques sur les travailleurs âgés, la formation des travailleurs âgés ou la gestion de la diversité des âges. Le projet a été classé 'Fast track network' par la Commission européenne ce qui implique que cette dernière participe au projet comme partenaire supplémentaire. Le projet est coordonné par Aufbauwerk Region Leipzig GmbH en Allemagne et regroupe 11 partenaires dont des autorités publiques et des instituts de recherche.

Pour de plus amples informations: http://www.esf6cia.eu

INTERLINKS (Instrument de financement FP 7 Forum stratégique européen pour les infrastructures de recherche)

L'objectif de ce projet triennal financé par ESFRI est d'ébaucher et de valider un modèle général visant à décrire et à analyser les systèmes de soins de longue durée (SLD) pour les personnes âgées dans 14 Etats membres. Des aspects spécifiques des nombreux modèles nationaux récents qui se penchent actuellement sur les besoins en soins de longue durée en Europe seront exploités afin de démontrer de quelle manière les liens entre les services de santé, la qualité des services de SLD, les mesures d'incitation en termes de prévention et de réadaptation peuvent être gérés et financés dans le but d'améliorer les structures, les processus ainsi que les résultats des systèmes de SLD. Partant de l'hypothèse que les systèmes de SLD en Europe ont seulement commencé à se développer aux confins des soins de santé et de l'accompagnement social, le projet privilégiera l'élaboration de concepts, d'indicateurs et d'exemples de politiques et pratiques basés sur des interfaces et des synergies entre les systèmes de santé et les SLD.

Pour de plus amples informations: http://www.euro.centre.org/interlinks

Que peuvent faire les acteurs locaux pour…

Promouvoir l'emploi des travailleurs âgés et le vieillissement actif?

Même avant la crise actuelle, les travailleurs âgés de plus de 50 ans étaient confrontés à un risque accru de chômage et figuraient parmi les premiers à souffrir des vastes restructurations frappant certaines régions. Aujourd'hui, la préretraite est à nouveau utilisée dans les entreprises frappées par la récession, d'où un nombre croissant de chômeurs âgés qui ont besoin de l'aide des agences locales pour l'emploi et des centres d'éducation tout au long de la vie afin de d'entretenir leurs compétences et être prêts à réintégrer le marché de l'emploi une fois la récession surmontée.

A formation et compétences égales, les femmes âgées se heurtent à plus de difficultés que les hommes sur le marché du travail, en raison de leurs engagements familiaux (à savoir la responsabilité des enfants et/ou d'un parent âgé dépendant) et de la diminution des infrastructures de prise en charge des personnes dépendantes.

Les acteurs locaux (autorités locales, agences locales pour l'emploi, associations de bénévoles, syndicats) devraient collaborer plus étroitement afin d'explorer de nouvelles formes de coopération destinées à éliminer les obstacles qui empêchent les travailleurs âgés de retrouver un emploi.

Instruments de financement les plus intéressants
pour de plus amples informations, veuillez consulter la page 27 et suivantes.

Fonds social européen

PROGRESS

Leonardo da Vinci

FP7 Programme santé, sciences socio-économiques et humaines



Exemples de projets

Ageless at work (instrument de financement: Fonds Social Européen)

"Ageless at work" est un projet triennal qui élabore des programmes de formation axés sur l'emploi destinés à favoriser la flexibilité professionnelle des populations plus âgées. Ce projet s'attaque à un des principaux défis rencontré par la région économique du sud-ouest du R-U, à savoir le vieillissement de la population en âge de travailler. Le projet mobilise l'ensemble des principales autorités locales de la région qui cherchent à développer de nouvelles approches de 'gestion de l'âge' avec des partenaires en Suède, en Finlande et en Pologne. Le projet se penchera sur l'évolution de la culture du personnel pour valoriser les compétences professionnelles des personnes âgées de plus de 50 ans, par exemple celles qui souhaitent se recycler pour cause de chômage ou en raison de l'évolution des compétences et de la demande de main-d'œuvre. Le projet s'articulera autour de trois étapes: recherches, tests et modifications, politiques et mainstreaming pratique. Le projet prévoit aussi en ce moment d'instaurer un réseau thématique pour un échange d'expériences avec d'autres régions.

Pour de plus amples informations: http://southwest.skillsforcare.org.uk/

MATURE@eu (instrument de financement: Leonardo da Vinci)

Le 2[e] projet "Mature@eu-Aider les employeurs à recruter et sélectionner des personnes d'âge mûr" est actuellement en cours d'exécution et mobilise des acteurs locaux d'Autriche, de Bulgarie, d'Allemagne, de Grèce, de Hongrie, des Pays-Bas, de Slovénie, de Suisse et du Royaume-Uni soucieux de s'attaquer aux préjugés relatifs à la participation des travailleurs âgés au marché de l'emploi en instaurant un ensemble de données visant à réorienter les politiques de recrutement, la sélection et l'entretien des candidats et en présentant des employeurs favorables à la diversité en matière d'âge à des acteurs extérieurs. Le projet court sur 18 mois et se situe dans le prolongement du précédent projet Mature@eu.

Pour de plus amples informations: http://www.mature-project.eu/

"Senior Enterprise" par le réseau de partenaires SEN@ER (instrument de financement: INTERREG IV-B NWE)

Le projet Senior Enterprise est coordonné par la région irlandaise du Mid-East conjointement avec 9 partenaires de 6 régions SEN@ER dans 4 pays. La région du Nord-Rhin-Westphalie, le Yorkshire et Humber, la Région du nord-ouest, la région du nord-est, le Gelderland et la Basse-Saxe figurent parmi les régions concernées. Le projet a pour objectif d'accroître la proportion de personnes âgées qui s'engagent auprès d'entreprises par différents biais: Démarrage et partenariat, Acquisition et investissement, Innovation et consultance.

Le programme est adapté aux impératifs régionaux spécifiques et sera expérimenté de diverses manières dans plusieurs contextes régionaux. A l'issue de l'expérimentation complète, l'initiative sera transférable dans d'autres régions et susceptible d'attirer de nouveaux financements.

Pour de plus amples informations: http://www.silvereconomy-europe.org

PATRON (instrument de financement: programme d'apprentissage tout au long de la vie)

Le projet PATRON (Apprentissage intergénérationnel et transfert horizontal de compétences dans le domaine de la gestion entrepreneuriale) identifie et expérimente des modes de transmission de compétences, élaborés par des membres de la direction et des entrepreneurs au long de leur carrière, à de jeunes entrepreneurs et directeurs. Les pratiques sont transférées aux bénéficiaires et les résultats sont communiqués aux partenaires du projet afin de créer un effet multiplicateur grâce à la participation des entrepreneurs locaux et des Chambres de commerce.

Pour de plus amples informations: http://www.patronproject.org

Que peuvent faire les acteurs locaux pour…

Promouvoir la qualité des services sociaux et de santé et prévenir la maltraitance des personnes âgées?

En raison du vieillissement de la population, les acteurs locaux sont confrontés à un nombre croissant de personnes dépendantes tandis que le nombre de personnes susceptibles de les aider diminue. La prise en charge des personnes dépendantes est organisée et assurée à l'échelon local par les autorités publiques, des organisations sans but lucratif, des groupes de bénévoles ou des organismes commerciaux. Les personnes âgées constituent un groupe particulièrement vulnérable d'utilisateurs de services de soins de longue durée. Pour cette raison, des mesures adéquates doivent être mises en place afin d'assurer la qualité des services et lutter contre la maltraitance des personnes âgées dans toutes les infrastructures de prise en charge: institutions, services de proximité ou d'aide à domicile, du secteur formel comme informel.

En 2008, la Commission européenne a organisé une conférence européenne sur la maltraitance des personnes âgées où plusieurs mesures innovantes mises en place par les autorités locales ont été présentées. La Commission travaille également sur la question de la qualité des services ; une communication devrait être d'ailleurs publiée en 2010 sur les soins de longue durée et les autorités locales pourront y puiser de précieuses informations.

Les autorités locales devraient envisager de promouvoir de nouvelles initiatives afin de fournir des soins de qualité aux personnes qui en ont besoin, y compris par le biais des nouvelles technologies, et aider au recrutement ainsi qu'à la formation des volontaires.

Instruments de financement les plus intéressants

pour de plus amples informations, veuillez consulter la page 27 et suivantes.

Fonds social européen

PROGRESS

Leonardo da Vinci

FP7 Sciences socio-économiques et humaines

DAPHNE

European Public Health Programme



Exemples de projets

DREAMING (Instrument de financement: Programme compétitivité et innovation – programme d'appui stratégique)

DREAMING (projet de surveillance et de gestion en ligne d'alarmes faciles à utiliser par les personnes âgées) a été lancé en mai 2008. Il vise à trouver des solutions innovantes pour aider les personnes âgées à rester chez elles aussi longtemps que leur condition physique et mentale le permet, en ayant recours aux nouvelles technologies pour assurer leur santé et leur sécurité. DREAMING rassemble une palette de services qui permet aux personnes âgées de vivre plus longtemps de manière indépendante. Cet objectif sera non seulement rencontré grâce aux technologies, mais, par ailleurs, les instances sociales et les organismes de santé étofferont leur offre de services non techniques essentiels à l'autonomie des personnes âgées.

Les services suivants sont envisagés:

– Services de surveillance et de gestion des alarmes

– Services de vidéo conférence faciles à utiliser par les personnes âgées

– Services non axés sur les techniques d'information et de communication

Le consortium du projet se compose de 13 organisations publiques et privées issues de 7 pays différents de l'UE. Les autorités locales et régionales suivantes participent au projet: le Conseil régional d'Uppsala (Suède), le gouvernement autonome d'Aragon (Espagne), Heby Kommun (Suède), Langeland Kommune (Danemark) et la Région Syddanmark (Danemark).

Pour de plus amples informations: http://www.dreaming-project.org/

Programme InnoELLI Senior en Finlande méridionale 2006-2008

Le programme InnoELLI Senior se propose de mettre en place des services de bien-être pour les personnes âgées en Finlande méridionale. Le programme a soutenu plusieurs projets à travers la Finlande qui ont mis au point de nouvelles procédures innovantes pour des services de bien-être destinés aux personnes âgées. Cette initiative a ouvert la voie à une amélioration de la fonctionnalité, de la qualité et du rapport coût-efficacité des services destinés aux personnes âgées.

Le programme InnoELLI Senior a été développé et mis en oeuvre par l'Alliance régionale de Finlande méridionale, une coopérative régionale regroupant 7 comtés. Le programme est également parvenu à instaurer de nouvelles formes de coopération entre les acteurs du secteur public, privé et de l'économie sociale grâce à la mise en place de services destinés aux personnes âgées.

Pour de plus amples informations: www.etela-suomi.fi

Que peuvent faire les acteurs locaux pour…

Promouvoir une mobilité urbaine accessible adaptée à une population vieillissante?

Les autorités locales confrontées aux problèmes de mobilité de leurs populations vieillsantes devraient s'inspirer des municipalités qui ont fait de la mobilité pour tous une priorité et ont élaboré des stratégies qui répondent aux besoins de tous les usagers de l'espace public: les utilisateurs de transports publics, les piétons, les cyclistes, les voitures, etc.

Les acteurs locaux devraient également soutenir les initiatives mises en œuvre par une large palette d'organisations de bénévoles qui aident les membres de groupes vulnérables à se déplacer, des jeunes et moins jeunes qui aident les plus âgés à faire leurs courses, à se rendre chez le médecin, etc. Ces initiatives contribuent largement à créer de la solidarité entre les citoyens et entre les générations. Elles participent à l'instauration de la mobilité pour tous, en toute sécurité, et en particulier pour les plus vulnérables.

Instruments de financement les plus intéressants

pour de plus amples informations, veuillez consulter la page 27 et suivantes.

FP7 Transport de surface durable

Fonds structurels

Energie intelligente Europe



Exemples de projets

Mediate – Méthodologie visant à décrire l'accessibilité du transport en Europe (instrument de financement: FP 7 Transport de surface durable)

Mediate est l'acronyme de "Méthodologie pour Décrire l'Accessibilité du Transport en Europe", un projet européen financé par le 7ème programme-cadre. Le projet a été officiellement lancé le 1er décembre 2008 et s'étalera sur deux ans. L'objectif global de Mediate est de participer au développement de systèmes de transport urbain ouverts à tous et dotés d'un meilleur accès pour l'ensemble des citoyens. Le projet mobilise des opérateurs de transport public, des autorités locales, des experts ainsi que des représentants d'usagers, notamment des personnes âgées et des personnes handicapées.

Pour de plus amples informations: http://mediate.euregio.net/

AENEAS – Atteindre une mobilité peu énergivore dans une société vieillissante (instrument de financement: Programme Energie intelligente Europe (IEE))

L'évolution démographique a un impact négatif sur l'efficacité énergétique de la mobilité urbaine. Le projet AENEAS se penche sur la mobilité urbaine des personnes âgées de plus de 50 ans car cer dernières ont tendance à utiliser de plus en plus leur voiture particulière au lieu des modes de transport urbain meilleurs pour l'environnement. Le projet vise à promouvoir un meilleur équilibre entre des systèmes de mobilité accessibles aux personnes âgées (infrastructures et informations) et une mobilité économe en énergie grâce à un échange de bonnes pratiques en Europe. Donostia-San Sebastián (ES), Kraków (PL), Munich (DE), Odense (DK), Salzburg (AT) figurent parmi les villes partenaires du projet.

Pour de plus amples informations: www.aeneas-project.eu/

EUROCITIES Evolution démographique, Projet mobilité urbaine et espace public (PROGRESS)

Cette étude relative à l'évolution démographique, la mobilité urbaine et l'espace public vise à dresser un état des lieux de la manière dont certaines métropoles européennes (Berlin, Copenhague, Londres, Vienne et Zurich) ont relevé les défis associés à l'évolution démographique dans le secteur de la mobilité urbaine et des espaces publics.

Sur base d'une étude comparative de ces cinq métropoles, plusieurs difficultés et domaines d'action fondamentaux ont été identifiés. Ils mettent en lumière les exigences essentielles à l'élaboration de mesures politiques face aux défis à venir.

Pour de plus amples informations: http://www.eurocities.eu/main.php

Que peuvent faire les acteurs locaux pour…

Promouvoir un environnement urbain et rural adapté aux besoins des personnes âgées?

A l'instar de nombreuses villes et municipalités européennes, votre environnement urbain ou rural est sans doute principalement conçu pour une population active, pour des citoyens jeunes et en bonne santé qui ne rencontrent aucun problème de mobilité. Favoriser un environnement public adapté aux besoins des personnes âgées devrait être l'une de vos priorités absolues afin d'encourager l'autonomie et la participation de tous, y compris des personnes âgées.

Votre ville ou votre municipalité est-elle par exemple dotée de trottoirs et de pistes cyclables sûrs ? Les parcs publics sont-ils conçus de manière à ce que chacun, jeune ou vieux, soit le bienvenu et puisse jouir des espaces verts ? Le centre historique de votre ville est-il doté de rues pavées qui rendent les déplacements difficiles pour les personnes âgées ? Vos bâtiments publics ont-ils été conçus en tenant compte des besoins des personnes âgées (accessibilité, sièges pour se reposer, ascenseurs, rampes, etc.)? Eprouvez-vous des difficultés à attirer de jeunes familles dans des quartiers où la population a vieilli rapidement?

Si votre environnement urbain empêche les personnes âgées et les autres groupes vulnérables de participer à la vie de la communauté, vous devez alors adopter des politiques d'urbanisme qui vous permettront de surmonter ces obstacles, de restaurer le tissu social et de permettre à tous les groupes d'âges de vivre en harmonie avec les autres groupes sociaux.

Instruments de financement les plus intéressants

pour de plus amples informations, veuillez consulter la page 27 et suivantes.

INTERREG IV C

URBACT

JESSICA

JASPERS

Leonardo da Vinci

Exemples de projets

Réseau QeC-ERAN (instrument de financement URBACT)

Qec-ERAN est un réseau de villes qui favorise une approche intégrée de la revitalisation de quartiers défavorisés avec la participation des décideurs politiqques, des techniciens et des habitants locaux. Il s'agit d'un des réseaux les plus anciens (depuis 1989) dans le secteur de la régénération urbaine. Qec-ERAN s'attache à rester à la pointe des changements expérimentés par les quartiers en régénération. Il est un des principaux acteurs des programmes URBACT.

Pour de plus amples informations: http://www.qec-eran.org/

Design for All – Concevoir pour tous (funding instrument Leonardo da Vinci)

Le département du Val-de-Marne (FR) a monté un partenariat avec le Conseil Architecture, Urbanisme et Environnement (CAUE) et l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP – Université de Créteil) afin de mettre en œuvre un projet de sensibilisation des étudiants aux problèmes de l'accessibilité pour tous en ville. Ce projet, financé par le programme Leonardo da Vinci, mobilise également des autorités locales ou régionales d'autres Etats membres: Solna (SE), Vénétie (IT) et Andalousie (ES). Un cours de formation est proposé aux étudiants de l'Institut d'Urbanisme de Paris ainsi qu'aux membres du personnel des autorités locales.

Pour de plus amples informations: http://www.ensa-network.eu/projects.htm

HINTERLAND - Potentiels pour le Développement spacial dans des régions en déclin

Le projet "Hinterland" a pour objectif de s'attaquer aux difficultés rencontrées par les territoires de la région de la Mer Baltique, à savoir une population très âgée et moins active, un déclin des activités économiques et sociales, un excédent de logements et d'infrastructures, en recherchant des mesures de développement spatial modernes et innovantes. Le projet prévoit de développer des prospectives locales/régionales ainsi que des stratégies de développement spécifiques pour de nouveaux projets d'aménagement du terrigoire. Il envisage également de travailler sur les relations d'affaires entre le monde rural et urbain, le transport et les infrastructures ainsi que sur les aspects paysagers et agricoles afin de les appliquer ensuite aux activités pilotes.

Pour de plus amples informations: http://www.hinterland-info.net/index.php?css=normal

Que peuvent faire les acteurs locaux pour…

Promouvoir un logement adapté aux besoins d'une population vieillissante?

Si vous êtes confrontés à des problèmes de logement et au vieillissement rapide de certains quartiers construits il y a trente ou quarante ans et si vous avez du mal à attirer des jeunes dans ces quartiers, vous pourriez envisager de rénover votre parc immobilier et de mettre en place de nouvelles initiatives pour permettre à des groupes de cultures et d'âges différents de vivre ensemble et promouvoir une plus grande solidarité entre les habitants. Les options préférées sont celles qui favorisent une meilleure mixité des âges dans les projets de logements sociaux, proposent des services et un espace urbain adaptés à tous les âges dans le souci d'encourager la mixité générationnelle dans le logement privé.

Si, sur votre territoire, les étudiants peinent à trouver une chambre convenable à louer alors que de nombreuses personnes âgées souffrent de solitude dans des logements devenus bien trop grands après le départ de leurs enfants, vous pourriez envisager de soutenir des initiatives, publiques ou privées, qui s'efforcent de répondre tant aux besoins des étudiants à la recherche d'un logement confortable et peu onéreux qu'à ceux des personnes âgées qui vivent seules et cherchent un peu de compagnie.

Instruments de financement les plus intéressants
pour de plus amples informations, veuillez consulter la page 27 et suivantes.

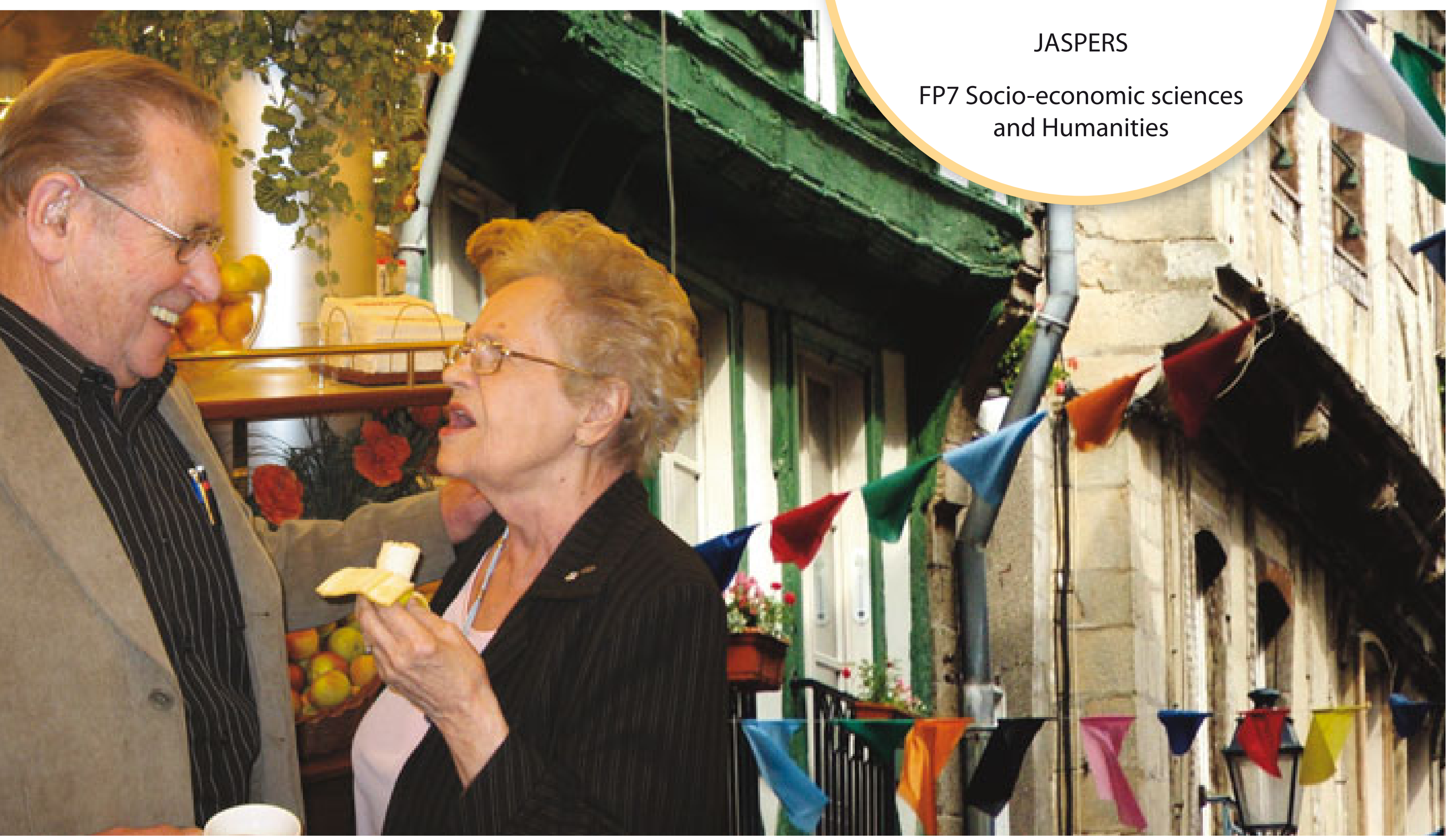
INTERREG IV C

URBACT

JESSICA

JASPERS

FP7 Socio-economic sciences and Humanities



Exemples de projets

Le réseau Hous-Es (instrument de financement: URBACT)

Le réseau Hous-Es rassemble des villes de l'Union européenne - qui bénéficient ou ont bénéficié d'URBAN ou de UPP ainsi que des villes de nouveaux Etats membres - dans le but de travailler à la restructuration ainsi qu'à la gestion de vastes parcs immobiliers. Le projet examine plusieurs stratégies de gestion et de rénovation de parcs immobiliers ainsi que des possibilités de partenariats public/privé comme instruments éventuels pour résoudre certains problèmes. Dans l'esprit d'URBACT, le projet vise à garantir un échange d'expériences et un transfert de connaissances à grande échelle. Le projet mobilise un partenariat robuste et hétérogène avec des partenaires issus des 27 Etats membres, plusieurs organismes de recherche et de régénération urbaine d'Europe qui apportent un regard extérieur aux travaux du projet. Chacun des principaux partenaires travaillera également avec un partenariat local afin de faire intervenir une large palette d'acteurs économiques, d'intervenants sociaux ainsi que des habitants.

Pour de plus amples informations: http://urbact.eu/hous-es

Journée européenne des Voisins – Fédération européenne de la solidarité locale

La Journée européenne des Voisins est un événement qui se déroule une fois par an, le dernier mardi du mois de mai. L'objectif de cette journée est d'encourager la cohésion au sein de la communauté grâce à des échanges entre voisins. La journée est une opportunité unique pour les villes et les organismes de logements sociaux de renforcer les collectivités locales et d'encourager l'organisation de fêtes de voisinage. Il incombe à chaque quartier d'organiser sa propre fête. Cet événement est organisé avec le soutien de Cecodhas, de Eurocities et du Comité des Régions, avec l'appui de la Commission européenne.

Pour de plus amples informations: http://www.european-neighbours-day.com/

Que peuvent faire les acteurs locaux pour…

Améliorer l'égalité des chances, la participation citoyenne et le bénévolat des personnes âgées?

Les personnes âgées se heurtent fréquemment à des obstacles qui les empêchent de participer pleinement à la vie de la société. Les autorités locales devraient mettre en œuvre des mesures destinées à garantir l'égalité des chances pour tous, y compris des personnes âgées, au sein de leurs communautés. Ces mesures englobent, entre autres, les transports publics gratuits ou à tarif réduit, des campagnes visant à promouvoir une image positive du vieillissement et des personnes âgées, l'alphabétisation numérique des personnes âgées, la mise en place d'alternatives aux services publics accessibles par internet, etc.

Promouvoir la participation citoyenne et le bénévolat des personnes âgées devrait constituer un objectif primordial des acteurs locaux. Les activités locales peuvent largement contribuer à encourager la mixité intergénérationnelle, comme par exemple la fête annuelle locale ou les marchés aux puces du quartier, les journées portes ouvertes dans les écoles ou les maisons de retraite, les défilés du carnaval, les écoles de devoirs ou les cours d'artisanat, les chorales de quartier, les clubs de sport amateur, les opérations de nettoyage d'espaces publics, les fêtes d'école, etc. Il existe de très nombreux exemples et tous poursuivent un même objectif: encourager les habitants d'un quartier à prendre part ensemble à des activités pour apprendre à mieux se connaître et développer un sentiment d'appartenance à la communauté et de solidarité entre ses membres.

Instruments de financement les plus intéressants

pour de plus amples informations, veuillez consulter la page 27 et suivantes.

GRUNDTVIG

GIVE: Initiative Grundtvig pour le volontariat en Europe!

L'Europe pour les citoyens, jumelage et panels de citoyens



Exemples de projets

Un nouveau projet du réseau SEN@ER - "InCreaSe – Créativité interculturelle des seniors: une académie européenne itinérante" (instrument de financement: GRUNDTVIG)

Le projet InCreaSe est une académie itinérante pour l'apprentissage culturel et la participation des personnes âgées en Europe. Au cours des deux années de ce projet, les partenaires se réuniront afin d'échanger des modèles de bonnes pratiques dans différents domaines. Ces rencontres mettront en présence différents groupes ethniques et générations, feront intervenir des 'gestionnaires de cas', le volontariat pour la culture, le théâtre et les médias. L'objectif global consiste à développer des modules de formation qui seront mis en œuvre lors des "Universités d'été européennes" organisées chaque année. Etant donné que la culture et les arts sont tout particulièrement attrayants pour les personnes d'un certain âge, un grand nombre de projets d'apprentissage utilisent ces activités pour intégrer les seniors à la vie de la communauté. Cette approche est non seulement bénéfique aux seniors, mais elle contribue aussi au bien-être général de la communauté.

Pour de plus amples information:
http://www.age-culture.de/index.php?option=com_content&task=view&id=4&Itemid=96&lang=en

Senior European Volunteers Exchange Network – SEVEN

SEVEN est un réseau international de 29 organisations qui encouragent le service volontaire en Europe comme instrument d'éducation tout au long de la vie et outil pédagogique pour les citoyens plus âgés. Le réseau rassemble des ONG, des gouvernements locaux, des universités et des centres de recherche qui travaillent avec des ONG fortes d'une expérience de cinq ans dans la coordination et la gestion de programmes de volontariat pour seniors. L'objectif du réseau SEVEN est d'instaurer un 'Espace européen' où toutes les organisations concernées peuvent aisément se transmettre des informations sur leurs projets de mobilité et d'échange, mais aussi prendre part à des propositions de projets communs. Un autre objectif vise à prodiguer des conseils sur le volontariat des seniors à des institutions nationales et internationales soucieuses de promouvoir le vieillissement actif et à la recherche d'outils pédagogiques, de citoyenneté active et de cohésion sociale.

Pour de plus amples informations: http://www.seven-network.eu/site/

Projet de jumelage thématique sur les besoins des personnes âgées

Le programme 'L'Europe pour les citoyens: jumelage de villes' finance un projet d'échange thématique qui réunit des autorités locales et des groupes de citoyens âgés de Grosseto (Italie), Woluwé St. Lambert (Belgique) et Wexford (Irlande). Le projet de jumelage entre villes porte sur l'expérience de vie quotidienne des personnes âgées dans ces villes et leur participation active à l'élaboration des politiques locales. Le projet vise à faciliter les échanges de vues sur les politiques mises en œuvre par les autorités locales pour aider les personnes âgées à vivre de manière indépendante, à échanger des bonnes pratiques dans des domaines tels que le volontariat, l'éducation tout au long de la vie, les activités intergénérationnelles, le patrimoine culturel, la prise en charge et les aidants informels, les nouvelles technologies, les relations entre les générations au sein de la famille et dans la communauté, les partenariats durables pour les soins à domicile, l'assurance dépendance, l'égalité hommes/femmes, les villes accessibles aux personnes âgées, les services innovants, etc.

Pour de plus amples informations: http://eacea.ec.europa.eu/citizenship/index_en.php

Que peuvent faire les acteurs locaux pour…

Promouvoir la solidarité intergénérationnelle et la coopération?

Comme souligné dans le flash Eurobaromètre publié par la Commission européenne en avril 2009 afin de commémorer la première Journée européenne de la solidarité entre les générations, une vaste majorité de citoyens pensent que les autorités locales devraient soutenir les associations et les initiatives qui favorisent un renforcement des liens entre les jeunes et les personnes âgées. Les écoles devraient davantage encourager les relations entre les jeunes et les seniors et il faudrait mettre en place des centres publics où les personnes âgées seraient aidées afin d'identifier des possibilités de se porter volontaires pour des tâches en adéquation avec leurs compétences et leurs souhaits (page 14).

Les initiatives locales qui encouragent la solidarité et la coopération entre les générations sont très utiles pour aider les habitants d'un quartier à se connaître afin de développer ensuite un sentiment d'appartenance à une communauté et créer une solidarité accrue entre les membres de cette même communauté. Les acteurs locaux peuvent aider les citoyens à prendre part à l'essor de leur communauté et ceci devrait être une priorité pour eux. Ils devraient soutenir les initiatives qui favorisent les interactions et la solidarité entre les générations, et entre les divers groupes sociaux et culturels.

Instruments de financement les plus intéressants

pour de plus amples informations, veuillez consulter la page 27 et suivantes.

GRUNDTVIG

GIVE: Initiative Grundtvig pour le volontariat en Europe!

L'Europe pour les citoyens, jumelage et panels de citoyens



Exemples de projets

Journée européenne de la Solidarité entre les générations – 29 avril

Les acteurs locaux devraient soutenir les activités organisées dans le cadre de la Journée européenne de la solidarité entre les générations qui a lieu le 29 avril. Cette initiative a été organisée pour la première fois en 2009 par des milliers de citoyens à travers toute l'Union européenne.

Pour de plus amples information:
http://www.age-platform.org/EN/rubrique.php3?id_rubrique=87

Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle - 2012

Lors de la conférence de la présidence slovène en avril 2008, Vladimir Špidla, Commissaire européen chargé de l'Emploi, des Affaires sociales et de l'Egalité des chances a déclaré qu'il proposerait que 2012 soit déclarée Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle.

Si cette proposition est confirmée par la nouvelle Commission, les acteurs locaux auront la possibilité d'organiser des activités et de sensibiliser le publc à l'importance de promouvoir le vieillissement actif ainsi que la solidarité intergénérationnelle dans leur communauté. Des fonds européens seront également dégagés pour des activités locales. Davantage d'informations devraient être disponibles sur le site de la DG Emploi et Affaires sociales en 2011.

TCAST - Transfert des compétences acquises et de savoirs techniques (instrument de financement GRUNDTVIG)

Ce projet est coordonné par l'Office de l'environnement de la Corse (France), en collaboration avec le Conseil de Majorque (Espagne), la communauté de Montana Suol d'Aleramo (Italie) et KEK Tekniki Ekpedeftiki (Grèce). Il vise à expérimenter le transfert intergénérationnel de compétences et de savoirs en voie de disparition dans les métiers de la préservation du patrimoine architectural.

Pour de plus amples informations: www.oec.fr

ADD-LIFE! (instrument de financement: GRUNDTVIG)

L'objectif général du projet Add-Life est d'élaborer des modules accrédités par les universités pour des étudiants atypiques, en particulier des citoyens seniors. Entre autres objectifs, ce projet se propose d'explorer différents modèles d'apprentissage intergénérationnel, d'apprentissage collaboratif entre apprenants (jeunes et moins jeunes) et de coopération intergénérationnelle dans la conception de nouveaux modules.

Pour de plus amples informations: add-life@uni-graz.at

Informations résumées sur les principaux instruments de l'Union européenne pouvant s'avérer utiles aux acteurs locaux confrontés à des défis démographiques

DG REGIO – Fonds structurels

Comment obtenir l'appui des Fonds structurels européens : Partenariats pour des conditions de travail et de vie plus favorables à la vie de famille (DG EMPLOI)



Cette brochure publiée par la Commission européenne, DG Emploi et Affaires sociales, livre de précieuses informations concernant les divers instruments des Fonds structurels que les acteurs locaux peuvent utiliser afin de répondre à leurs défis démographiques. Elle reprend également des exemples de projets mis en œuvre avec le soutien d'instruments précédents, par exemple, dans le domaine de l'assistance aux personnes âgées. Enfin, la brochure prodigue quelques conseils pratiques à l'attention de tous ceux qui souhaitent monter un projet.

Pour de plus amples informations:
http://ec.europa.eu/employment_social/families/docs/eul_1414_family_081023_web_en.pdf

Manuel sur les Fonds structurels, un guide à l'attention des ONG (EAPN)

Le Réseau européen de lutte contre la pauvreté (EAPN) a récemment publié un manuel consacré aux Fonds structurels pour la période 2009-2011. Principalement rédigé à l'attention des ONG d'inclusion sociale, cet ouvrage peut également être utilisé par n'importe quel acteur régional ou local déterminé à faire des Fonds structurels européens des outils efficaces pour une Europe plus inclusive. Se basant sur des cas d'études et des conseils pratiques, le manuel éclaire les ONG sur les différentes façons de faire entendre leur point de vue sur le développement des Fonds structurels et sur les possibilités d'utilisation des Fonds structurels dans des projets d'inclusion sociale (une fois le programme EQUAL terminé). Cet ouvrage donne également des orientations sur la façon d'envisager le prochain cycle des Fonds structurels (2014-2020).

Pour de plus amples informations: http://www.eapn.eu/images/docs/manual%20pdf_en.pdf

European Social Fund (ESF)



L'instrument du FSE peut s'avérer d'un grand secours pour les acteurs locaux confrontés à des défis tels que le chômage élevé des travailleurs âgés et l'exclusion sociale des seniors, et soucieux, par exemple:

– De relever les compétences et d'améliorer la capacité d'emploi des travailleurs plus âgés;
– D'accompagner les entreprises en restructuration afin de prévenir la mise au chômage des travailleurs plus âgés;
– De promouvoir l'accès à l'emploi et à l'inclusion sociale des groupes vulnérables parmi les travailleurs plus âgés (femmes plus âgées, travailleurs peu qualifiés, immigrés, personnes âgées vivant avec un handicap);
– De fournir un enseignement de base et une formation professionnelle aux travailleurs plus âgés;

– De promouvoir l'emploi des femmes plus âgées prenant soin d'un proche dépendant grâce à la conciliation de l'emploi et de la vie de famille;
– De lutter contre les discriminations fondées sur l'âge et le sexe et de promouvoir l'inclusion sociale des seniors;
– De mettre en place des partenariats pour un vieillissement actif;
– D'améliorer les services publics pour les personnes âgées;
– De promouvoir les réseaux et les projets transnationaux s'articulant autour des questions du vieillissement;
– D'appuyer des actions innovantes visant à mieux répondre aux besoins de la population vieillissante

Pour de plus amples informations: http://ec.europa.eu/employment_social/esf/discover/esf_en.htm

Le Fonds européen de Développement régional et les "Régions actrices du changement économique" soutiennent les projets sur les changements démographiques

Le Fonds européen de Développement régional finance des projets consacrés au développement régional, aux mutations économiques et au renforcement de la compétitivité. Les priorités du FEDER incluent l'innovation et l'économie de la connaissance, l'environnement et la prévention des risques. Le FEDER encourage également l'échange des bonnes pratiques dans le cadre d'activités transfrontalières entre régions et villes. L'initiative du FEDER intitulée «Les Régions, actrices du changement économique» s'inscrit dans le cadre du travail des programmes INTERREG IV C et URBACT (cf. ci-dessous).

Pour de plus amples informations:
http://ec.europa.eu/regional_policy/cooperation/interregional/ecochange/doc/theme33.pdf

INTERREG IV C peut faciliter le montage de réseaux « Fast Track » entre régions confrontées aux mêmes défis démographiques



Le programme de coopération interrégionale INTERREG IV C offre aux régions la possibilité de collaborer et d'échanger de bonnes pratiques et des connaissances sur les meilleures façons de répondre aux besoins de leur population vieillissante dans divers champs d'action. INTERREG IV C peut financer des projets de réseaux Fast Track dont l'objectif vise le transfert, entre plusieurs régions de l'UE, de bonnes pratiques sur des dossiers généraux ou spécifiques concernant le vieillissement.

Pour de plus amples informations: http://www.interreg4c.net

URBACT II – peut aider les villes de l'UE à tisser un réseau de villes amies des aînés

Les programmes opérationnels (PO) cofinancés par le Fonds européen de Développement régional (FEDER) intègrent pleinement la dimension urbaine. Le programme URBACT II peut être sollicité dans le but de développer des politiques urbaines « amies des aînés » et faciliter la mutualisation des expériences entre les villes européennes confrontées au vieillissement de leur population. A titre d'exemple, URBACT II peut être utilisé par des villes et des municipalités désireuses de mettre en œuvre le programme « Villes amies des aînés » de l'OMS et tisser un réseau européen de villes amies des aînés.

Pour de plus amples informations: http://urbact.eu/urbact-programme.html

L'approche LEADER: Politique de développement rural 2007-2013



Pour la période de programmation 2007–2013, la nouvelle approche LEADER est intégrée dans tous les programmes nationaux et régionaux de développement rural. Ceci permet d'appliquer l'approche LEADER à plus grande échelle et à plus grande palette d'activités de développement rural. La nouvelle approche LEADER peut être utilisée par les acteurs locaux pour explorer de nouvelles façons de répondre aux défis qu'ils recontrent dans leur région, tels que le vieillissement de la population, le manque de services, ou les pénuries d'emplois qui poussent les jeunes à déménager verse les zones urbaines.

Pour de plus amples informations: http://ec.europa.eu/agriculture/publi/fact/leader/2006_en.pdf

Le réseau EUKN peut faciliter le partage des connaissances sur les questions de vieillissement



Le Réseau européen de Connaissances sur les Politiques urbaines (EUKN) peut favoriser le partage des savoirs et des expériences dans les dossiers consacrés au vieillissement. Seize Etats-membres, EUROCITIES, le programme URBACT et la Commission européenne participent à cette initiative européenne. Les acteurs locaux trouveront dans cette bibliothèque en ligne d'intéressantes informations sur diverses politiques urbaines:

– Inclusion sociale et intégration;
– Logement;
– Transport et infrastructures;
– Environnement urbain;
– Economie, connaissance et emploi;
– Sécurité et prévention de la criminalité;
– Compétences et développement des capacités d'action.

Pour de plus amples informations: www.eukn.org/eukn/

JESSICA peut aider les acteurs locaux à accéder à des facilités d'emprunt afin de bâtir des villes amies des aînés

JESSICA est une initiative portée conjointement par la Commission européenne, la Banque européenne d'Investissement et la Banque de Développement du Conseil de l'Europe dans le but de promouvoir les investissement dans l'aménagement urbain. JESSICA propose aux autorités de gestion des programmes des Fonds structurels la possibilité de profiter de connaissances et compétences externes et d'accéder à des facilités d'emprunt pour amménager l'environnement urbain et de rénover le parc de logements sociaux afin de l'adapter aux besoins des résidents plus âgés.

Pour de plus amples informations: www.jessica.europa.eu

JASPERS peut aider au développement de projets d'infrastructure menés, au titre des Fonds structurels, sur la question du vieillissement

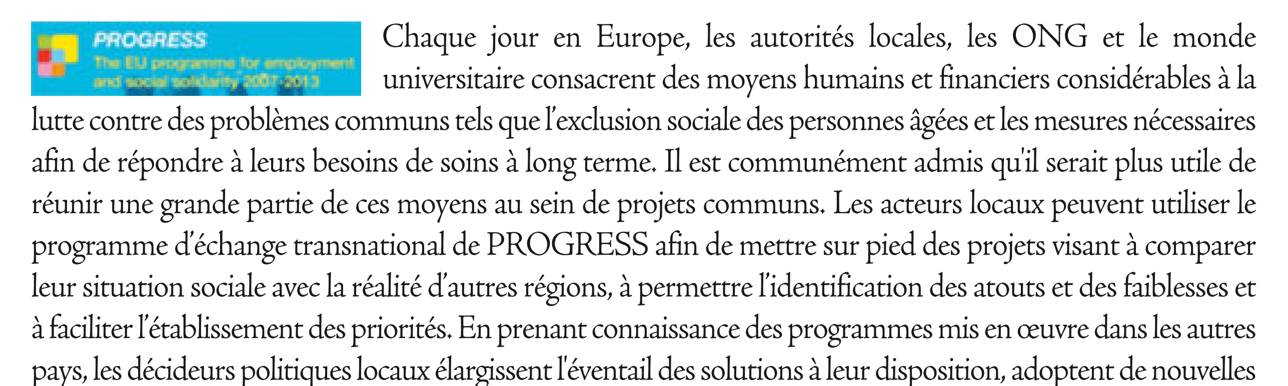


JASPERS (Joint Assistance to Support Projects in European RegionS - dispositif d'assistance conjointe à la préparation de projets dans les régions européennes) constitue une initiative politique majeure portée conjointement par la Banque

européenne d'Investissement, la Commission européenne (DG REGIO) et la Banque Européenne de Reconstruction et de Développement (BERD). JASPERS vise à aider les pays bénéficiaires (principalement les nouveaux Etats-membres et les pays en phase d'adhésion à l'UE) dans leurs préparatifs de grands projets d'infrastructure destinés à être financés par les Fonds de Cohésion et Fonds structurels de l'UE durant la période 2007-2013. Les acteurs régionaux et locaux qui en ont besoin peuvent solliciter l'assistance gratuite de JASPERS. Cette assistance peut intervenir lors de la phase préparatoire de projets individuels ou dans le cadre d'études transversales couvrant plusieurs projets ou plusieurs pays.

Pour de plus amples informations: www.jaspers.europa.eu

DG Emploi et Affaires sociales
Le programme d'échange transnational de PROGRESS soutient les échanges entre les acteurs nationaux et locaux sur les thèmes de la protection sociale et de l'inclusion sociale – DG Emploi, Affaires sociales et Egalité des Chances



Chaque jour en Europe, les autorités locales, les ONG et le monde universitaire consacrent des moyens humains et financiers considérables à la lutte contre des problèmes communs tels que l'exclusion sociale des personnes âgées et les mesures nécessaires afin de répondre à leurs besoins de soins à long terme. Il est communément admis qu'il serait plus utile de réunir une grande partie de ces moyens au sein de projets communs. Les acteurs locaux peuvent utiliser le programme d'échange transnational de PROGRESS afin de mettre sur pied des projets visant à comparer leur situation sociale avec la réalité d'autres régions, à permettre l'identification des atouts et des faiblesses et à faciliter l'établissement des priorités. En prenant connaissance des programmes mis en œuvre dans les autres pays, les décideurs politiques locaux élargissent l'éventail des solutions à leur disposition, adoptent de nouvelles politiques et sont susceptibles d'éviter de coûteuses erreurs.

Le programme d'échange transnational de PROGRESS est accessible aux acteurs locaux des 27 Etats-membres de l'Union européenne, aux pays candidats à l'adhésion et aux membres de l'AELE et de l'EEE. Sur le site en ligne suivant, les acteurs locaux peuvent consulter les appels à proposition visant à appuyer la mutualisation des politiques, des bonnes pratiques et des approches innovantes et à promouvoir l'apprentissage réciproque dans le cadre de la stratégie européenne de protection sociale et d'inclusion sociale.

Pour de plus amples informations: http://ec.europa.eu/employment_social/spsi/transnational_exchange_en.htm

DG Recherche
Le septième Programme-Cadre (FP 7) 2007-2013 soutient la recherche sur le vieillissement – DG Recherche



L'abréviation FP7 signifie « septième Programme-Cadre pour la Recherche et le Développement technologique ». Il s'agit du principal outil de financement européen pour la recherche opérationnel pour la période 2007-2013. Le FP7 est également conçu pour répondre aux besoins des citoyens européens en matière d'emploi et aux défis dans les domaines des soins de santé, de la cohésion sociale, de l'environnement, de la compétitivité et de la qualité de vie.

Le FP7 soutient la recherche dans une sélection de champs prioritaires, dont certains peuvent intéresser les acteurs locaux à la recherche de solutions pour relever leurs défis démographiques tels que:

– L'optimalisation des prestations de soins de santé aux citoyens;
– Le renforcement de la promotion sanitaire et de la prévention des maladies;
– La promotion de la qualité, la solidarité et de la pérennité des régimes de soins de santé;

– La qualité de l'alimentation, la santé et le bien-être;
– Les changements démographiques, y compris le vieillissement et les mouvements migratoires;
– Les cycles de vie, le travail, la famille, l'égalité entre les hommes et les femmes, la santé et la qualité de la vie;
– Les sciences socio-économiques et humaines

Pour de plus amples informations générales au sujet des appels à propositions en cours dans le cadre du FP7: http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm?fuseaction=UserSite.FP7CallsPage&rs

Pour de plus amples informations sur la recherche consacrée au vieillissement dans le cadre du FP7: ftp://ftp.cordis.europa.eu/pub/life/docs/hansen_fp7.pdf

ESFRI
le Forum stratégique européen sur les Infrastructures de Recherche peut soutenir la recherche sur les questions du vieillissement



L'ESFRI, ou Forum stratégique européen sur les Infrastructures de Recherche, est un outil stratégique conçu afin d'encourager l'intégration scientifique en Europe et renforcer son rayonnement international. L'accès libre et ouvert aux infrastructures de recherche de renommée sert de référence à la qualité des activités des scientifiques européens et attire les meilleurs chercheurs en provenance des cinq continents. La mission de l'ESFRI consiste à soutenir une approche cohérente et stratégique en matière d'élaboration de politiques applicables aux infrastructures de recherche en Europe et à faciliter les initiatives multilatérales afin de permettre un meilleur usage et développement des infrastructures de recherche, au niveau international et européen.

Pour de plus amples informations: http://cordis.europa.eu/esfri/roadmap.htm

DG Education et Culture
Le programme Leonardo da Vinci peut aider à la promotion de l'apprentissage professionnel des travailleurs âgés



Le programme Leonardo da Vinci soutient les projets consacrés à l'enseignement professionnel. Il entend aider les citoyens européens à acquérir de nouvelles compétences, connaissances et qualifications et assurer la reconnaissance de ces acquis au-delà des frontières. Ce programme soutient également les innovations et les améliorations renforçant la qualité et l'attrait de l'enseignement et de la formation professionnels en Europe.

Leonardo da Vinci finance toute une série d'actions, notamment des initiatives de mobilité transfrontalière, des projets de coopération destinés à développer et à diffuser l'innovation et des réseaux thématiques. Les bénéficiaires potentiels sont tout aussi variés – stagiaires en formation professionnelle initiale, travailleurs déjà actifs sur le marché du travail, professionnels de l'éducation permanente et organisations privées ou publiques actives dans ce domaine.

Les acteurs régionaux et locaux peuvent également solliciter un soutien du programme Leonardo da Vinci dans le but d'améliorer la reconnaissance et la validation des aptitudes pratiques acquises par les chômeurs dans leurs régions et d'encourager les activités visant à résoudre les problèmes causés par les changements démographiques telles que l'aide aux travailleurs plus âgés soucieux de conserver et actualiser leurs compétences.

Pour de plus amples informations:
http://ec.europa.eu/education/programmes/llp/leonardo/index_en.html

Le programme GRUNDTVIG peut financer l'enseignement des adultes et au bénévolat des personnes âgées



Le programme GRUNDTVIG entend relever les défis posés par la nécessité d'actualiser les connaissances et d'ouvrir aux adultes des filières pour améliorer leurs compétences et leur savoir-faire au fil du temps et les aider à s'adapter aux évolutions du marché de l'emploi et de la société.

Les acteurs régionaux et locaux peuvent solliciter l'aide de GRUNDTVIG pour des projets de promotion de diverses formes d'enseignement général continu pour adultes. GRUNDTVIG s'adresse aux apprenants, aux enseignants, aux formateurs et autres collaborateurs employés dans l'enseignement pour adultes, aux organisations et autres institutions fournissant ou facilitant de telles initiatives d'apprentissage. Les acteurs locaux tels que les associations d'enseignement pour adultes, les services d'information et de conseil, les ONG, les entreprises, les centres de recherche et les instituts d'enseignement supérieur peuvent travailler de concert dans le cadre de partenariats transnationaux, de projets ou de réseaux européens avec le soutien de GRUNDTVIG. Les personnes impliquées dans l'enseignement pour adultes peuvent également participer à des activités de mobilité. Une des priorités du programme GRUNDTVIG porte sur le renforcement de la participation des apprenants plus âgés et inclut l'apprentissage dans les phases plus tardives de la vie et l'apprentissage en famille et transgénérationnel.

Pour de plus amples informations: http://ec.europa.eu/education/grundtvig/doc872_en.htm

Programme GRUNDTVIG – GIVE consacré au bénévolat des personnes âgées



"GIVE" (Grundtvig Initiative on Volunteering in Europe for Seniors – Initiative Grundtvig sur le Bénévolat des Seniors en Europe) est une nouvelle initiative dont la mise en œuvre a débuté en 2009. Il s'agit d'un programme d'aide en faveur de projets de bénévolat de personnes âgées réunissant des organisations locales implantées dans deux pays participant au Programme pour l'Education et la Formation tout au Long de la Vie (EFTLV).

Cette nouvelle action poursuit les objectifs conjugués suivants:

– permettre aux seniors de proposer leur aide bénévole dans un autre pays européen dans le cadre de toute activité sans but lucratif et sous la forme d'une activité d'apprentissage informelle (et mutuelle). Apprentissage et partage des connaissances;

– instaurer une coopération durable entre les organisations d'accueil et leurs homologues d'envoi, articulée autour d'un thème ou d'un groupe-cible spécifique et portée par l'échange de bénévoles;

– permettre aux communautés locales impliquées dans l'échange de bénévoles de puiser dans le potentiel de connaissances, compétences et d'expérience des personnes âgées.

Pour de plus amples informations: http://ec.europa.eu/education/grundtvig/doc986_en.htm

Le Programme transversal peut contribuer à la promotion de la coopération politique et aider les personnes âgées à surmonter les barrières linguistiques



A priority of the Transversal programme is on guidance and vocational training to address economic change and the ageing of the active population. Local actors can use the Transversal Programme to promote policy cooperation on ageing issues and challenges, break the language barriers faced by older people, develop innovative learning methods using new technologies, as well as spread the results of lifelong learning projects.

Pour de plus amples informations:
http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc90_en.htm

Programme “L’Europe pour les Citoyens”



L’objectif du programme “L’Europe pour les Citoyens” porte sur la promotion d’une citoyenneté active partout en Europe. Ce programme soutient les échanges entre citoyens, les jumelages de villes, les études et les manifestations destinés à promouvoir la connaissance de la culture, de l’histoire et de la construction européennes.

Le programme de mise en réseau thématique des villes jumelées permet aux acteurs locaux (autorités publiques locales et groupements de seniors) de se rencontrer et de débattre des politiques locales concernant les besoins des personnes âgées et le vieillissement de la population.

Les «panels de citoyens européens» peuvent apporter leur soutien aux groupements de citoyens fondés dans différentes régions de l’UE et soucieux de se rencontrer afin de débattre de questions d’intérêt commun, telles que la façon de relever les défis posés par le vieillissement rapide de la population.

Pour de plus amples informations:
http://ec.europa.eu/dgs/education_cultura/activecitizenship/citizens_en.html

DG Energie et Transport
Programme «Energie intelligente pour l’Europe» (EIE)



Le programme “Energie intelligente pour l’Europe” est un outil communautaire de financement d’actions destinées à encourager l’utilisation des énergies renouvelables en Europe. Ce programme est piloté par l’Agence exécutive pour la Compétitivité et l’Innovation (AECI) pour le compte de la Commission européenne et entend combler le fossé entre les politiques communautaires et leur impact sur le terrain.

Toute organisation de droit public ou privé en Union européenne peut répondre à un appel à propositions et soumettre une proposition qui concourt à remplir les objectifs de l’UE en matière de lutte contre le changement climatique et d’énergie. Les projets doivent réunir au moins trois partenaires issus de pays différents. Mi-2008, l’AECI gérait plus de 400 projets et avait soutenu la mise en place de 60 nouvelles agences énergétiques régionales ou locales.

Ce programme peut être utilisé par les acteurs privés et publics locaux en vue de lancer des actions relatives au vieillissement et à la mobilité des seniors.

Pour de plus amples informations: http://ec.europa.eu/intelligentenergy

DG Société de l’Information
Programme-Cadre pour l’Innovation et la Compétitivité (PIC - PSP)



Le Programme-Cadre pour l’Innovation et la Compétitivité (PIC) élaboré par la DG INFSO entend donner un coup de pouce à la compétitivité des entreprises européennes. S’adressant principalement aux petites et moyennes entreprises (PME), ce programme soutient les activités d’innovation (y compris l’éco-innovation), ouvre un meilleur accès aux sources de financement et fournit des services d’aide aux entreprises dans les régions. Son objectif vise à encourager une meilleure acceptation et utilisation des technologiques de l’information et de la communication (TIC) et à faciliter l’avènement de la société de l’information. Ce programme promeut aussi l’utilisation accrue des énergies renouvelables et l’efficacité énergétique.

Les acteurs régionaux et locaux peuvent déposer une demande de financement au titre du programme CIP en vue de lancer des initiatives liées au vieillissement. Plusieurs projets d'envergure relatifs aux besoins des personnes âgées et au vieillissement sont déjà financés au titre de ce programme (cf. chapitre sur les TIC et le vieillissement).

Pour de plus amples informations:
http://ec.europa.eu/information_society/activities/ict_psp/index_en.htm

Programme de soutien aux politiques en matière de TIC



Le Programme de Soutien aux Politiques en matière de TIC (ou PSP TIC) vise la stimulation de l'innovation et de la compétitivité grâce à une plus large adoption et un meilleur usage des techniques d'information et de communication (TIC) par les citoyens, les gouvernements et les entreprises.

Les acteurs locaux peuvent recourir au PSP TIC dans le but d'améliorer l'accès et l'adoption des nouvelles technologies par les personnes âgées.

Pour de plus amples informations:
http://ec.europa.eu/information_society/activities/ict_psp/index_en.htm

Programme conjoint sur l'Assistance à l'Autonomie à Domicile (AAL)



Le programme communautaire de recherche et de développement pour l'assistance à l'autonomie à domicile (Ambient Assisted Living ou AAL) fut lancé en 2008 pour une période de six ans. Le programme vise l'amélioration de la qualité de vie des personnes âgées grâce à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Les services et les produits novateurs s'appuyant sur les TIC et destinés à améliorer la qualité de vie des personnes âgées peuvent, en les aidant à accomplir leurs activités quotidiennes, prolonger la période au cours de laquelle les personnes peuvent vivre chez elles. Ces produits et services peuvent alléger les frais de santé et d'encadrement social. Cette initiative est portée par les Etats-membres participants et bénéficie de l'engagement de la Commission européenne. Vingt pays participent à ce jour à cette initiative. Les acteurs régionaux et locaux de ces pays peuvent déposer une demande de soutien fiancier pour leur projet via leur contact AAL national (http://www.aal-europe.eu/aal-ncp).

Pour de plus amples informations: http://www.aal-europe.eu/

DG SANCO
Programme européen de Santé publique



Le second Programme d'Action communautaire en matière de Santé publique (2008-2013) entend compléter et soutenir les politiques mises en place dans les Etats-membres en matière de protection et de promotion de la santé humaine, de sécurité sanitaire et de santé publique. L'objectif ultime du programme de santé est le financement d'actions qui contribuent à l'amélioration et à la protection de la santé humaine. Plus précisément, les objectifs se déclinent comme suit:

– amélioration de la sécurité sanitaire des citoyens (protection des citoyens face aux menaces sanitaires et amélioration de la sécurité des personnes)

– promotion de la santé (favoriser des modes de vie plus sains et réduire les inégalités en matière de santé; réduire le nombre des principales maladies et blessures en se concentrant sur les déterminants de mauvaise santé)

– produire et diffuser les informations et les connaissances en matière de santé (échange de connaissances et de bonnes pratiques; compilation, analyse et diffusion des informations sanitaires).

Vieillir en bonne santé et contribuer à une prolongation de la qualité de vie constituent des priorités centrales du Programme européen de Santé publique. Les acteurs locaux peuvent soumettre leur candidature s'ils souhaitent monter des projets qui, autour du thème du vieillissement en bonne santé et des pathologies liées à l'âge, contribueront à atteindre un de ces trois objectifs. Selon le type d'actions à financer, différents régimes de financement sont accessibles au titre du Programme de Santé.

Pour de plus amples informations, consultez la brochure complète consacrée au Programme européen de Santé publique 2008-2013.

Vous trouverez tous les renseignements relatifs aux modalités de participation au programme sur le site: http://ec.europa.eu/health/ph_programme/documents/prog_booklet_en.pdf

Pour de plus amples informations:
http://ec.europa.eu/health/ph_overview/pgm2008_2013_en.htm

DG Justice, Liberté et Sécurité

Programme DAPHNE III pour combattre la négligence et la maltraitance envers les personnes âgées



Au mois de juin 2007, le Parlement européen et le Conseil ont adopté le programme Daphne III pour le cycle 2007-2013. Ce programme entend prévenir et combattre la violence envers les enfants, les jeunes, les femmes et protéger les victimes et les groupes à risque. Il s'inscrit dans le cadre plus vaste du programme général «Droits fondamentaux et Justice».

Le programme est ouvert aux ONG, aux autorités publiques locales et aux institutions (par exemple les universités et les instituts de recherche) issus des 27 Etats-membres de l'Union, des pays de l'AELE et de l'EEE (Norvège, Islande et Lichtenstein), des pays candidats et des Etats de l'Ouest des Balkans. Les acteurs régionaux et locaux peuvent solliciter une aide du programme DAPHNE pour des projets concernant la maltraitance des femmes âgées et la promotion d'un encadrement adéquat et de qualité pour les seniors dépendants. Le programme DAPHNE II a déjà financé quelques projets consacrés à la maltraitance des personnes âgées pilotés par des acteurs locaux.

Pour de plus amples informations (en anglais):
http://ec.europa.eu/justice_home/funding/daphne3/funding_daphne3_en.htm#part_3

Autres publications utiles ou boîtes à outils

Les acteurs locaux à la recherche de solutions à leurs défis démographiques trouveront de précieuses informations complémentaires dans les boîtes à outils et outils d'évaluation mentionnés ci-dessous. Ces instruments peuvent aider les acteurs locaux à mieux évaluer les besoins de leur population, trouver des exemples de projets déployés au niveau local et plus d'informations au sujet des Fonds structurels.

Comment élaborer des stratégies régionales concernant le vieillissement?

Le Comité des Régions, Age Concern England et la plateforme AGE ont conjointement publié un ouvrage intitulé "Boîte à outils: Indicateurs de Dimension Vieillissement" en juillet 2006. Cette boîte à outils consacrée au vieillissement dresse un rapport et fournit une série de questions incitatives mettant en exergue les principaux problèmes posés par le vieillissement démographique dans le contexte de la politique régionale de cohésion. Cette publication entend aide les organisations et les autorités régionales à réfléchir en profondeur à la problématique du vieillissement lorsqu'elles préparent leurs stratégies régionales et puissent pleinement intégrer la notion de vieillissement dans leurs documents.

Pour de plus amples informations :
http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/demographicchallenge_jan07/doc/presentations/ageproofing_toolkit_fr.pdf

Au mois de janvier 2007, la DG REGIO a organisé, sur le thème du changement démographique, une conférence des Régions actrices du changement économique. Des rapports ont été rédigés à cette occasion et peuvent s'avérer d'un grand secours pour les acteurs locaux confrontés aux défis démographiques:

Pour de plus amples informations:
http://ec.europa.eu/regional_policy/conferences/demographicchallenge_jan07/sources_en.cfm?nmenu=8

Où trouver des analyses démographiques et économiques sur ce dossier?

En novembre 2008, la Commission européenne a publié son deuxième rapport sur la démographie intitulé "Répondre aux besoins sociaux dans une société vieillissante". La finalité de ce deuxième rapport est de fournir les derniers relevés de faits et de statistiques qui éclaireront le débat entre les détenteurs d'enjeux participant au Forum et le groupe d'experts gouvernementaux spécialisés en démographie et impliqués dans la conception du présent rapport.

Pour de plus amples informations:
http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=en&catId=89&newsId=419

La Commission européenne a adopté également, le 29 avril 2009, une Communication intitulée «Gérer l'Incidence du Vieillissement de la Population en Union européenne» et accompagnée d'un vaste rapport analytique, le Rapport 2009 sur le Vieillissement démographique. Ces deux documents-pivots livrent de précieuses informations aux acteurs locaux au sujet de l'incidence du vieillissement et des futurs besoins anticipés pour de nombreuses personnes âgées.

Pour de plus amples informations:
http://ec.europa.eu/economy_finance/thematic_articles/article14761_en.htm

Existe-t-il des statistiques régionales sur le vieillissement?

L'annuaire régional d'Eurostat 2008 fournit des statistiques et des projections démographiques régionales très éclairantes portant sur l'incidence du vieillissement démographique et ses conséquences en termes d'aménagement urbain, de produit intérieur brut, de comptes des ménages, de statistiques structurelles des entreprises, de marché de l'emploi, de productivité sectorielle, de charges salariales, de transport, de tourisme, de sciences, de technologie et innovation, de santé et d'agriculture.

Pour de plus amples informations:
http://bookshop.europa.eu/eubookshop/download.action?fileName=KSHA08001ENC_002.pdf&eubphfUid=625601&catalogNbr=KS-HA-08-001-FR-C

Comment évaluer les besoins de votre population vieillissante?

L'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a publié un guide destiné à aider les villes et les municipalités, les autorités régionales, les organisations de bénévoles, le secteur privé et les groupements citoyens à identifier où et comment répondre au mieux aux besoins de leur population vieillissante. Ce guide inclut une série de check-lists proposant une méthode d'autoévaluation et une carte servant à retracer les progrès dans les domaines suivants : bâtiments et espaces extérieurs, transport, logement, participation sociale, inclusion sociale et respect, emploi et participation civique, communication et information, appui à la communauté et services de santé. Plusieurs villes et municipalités en Union européenne ont déjà décidé de rejoindre le programme "Villes amies des aînés" de l'OMS.

Pour de plus amples informations, consultez le site des « Villes amies des aînés » de l'OMS:
http://www.who.int/ageing/age_friendly_cities/en/index.html

Votre système de soins de santé est-il préparé à une société vieillissante?

Cet ouvrage a été rédigé par la région européenne de l'Organisation Mondiale de la Santé sous la forme d'un cadre et non d'un manuel d'utilisation, offrant aux décideurs politiques nationaux une architecture potentielle pour y insérer une politique de soins de santé fondée sur des valeurs. Il est le reflet d'un vaste consensus, à savoir que la définition de cibles au niveau régional ne rendait pas compte de l'énorme diversité des situations sanitaires, économiques et sociales des différents pays. Il tend à démontrer que les valeurs de « Santé pour tous » ne sont pas de simples aspirations abstraites, mais qu'elles peuvent être concrétisées dans la pratique. Des instruments pratiques sont présentés aux décideurs politiques afin que ces derniers les mettent à l'épreuve et analysent leurs politiques, leurs systèmes et leurs programmes locaux de santé à l'aune de ces valeurs communément partagées par la société.

Pour de plus amples informations:
http://www.euro.who.int/Document/E88126.pdf?language=French

Comment surmonter les barrières de l'âge en matière d'emploi?

La gestion positive d'une main-d'œuvre vieillissante pose un nouveau défi aux autorités locales, aux employeurs et aux travailleurs partout en Union européenne. Dans le souci d'assister les praticiens dans ce domaine, la Fondation européenne pour l'Amélioration des Conditions de Vie et de Travail a publié un recueil de bonnes pratiques qui passe en revue plus de 150 initiatives en faveur de la rétention, la reconversion et la réintégration des travailleurs plus âgés. Cet ouvrage est pensé comme un outil pratique à l'adresse de tous ceux qui se préoccupent de combattre les barrières de l'âge dans le monde du travail.

Pour de plus amples informations:
http://www.eurofound.europa.eu/publications/htmlfiles/ef9719.htm

Comment relever le défi du vieillissement démographique dans le contexte de la crise actuelle?

Les acteurs régionaux et locaux sont à la recherche de précieuses informations au sujet des besoins exprimés par toutes les tranches d'âge ainsi que d'exemples d'initiatives et de politiques déployées dans le but de relever les défis démographiques rencontrés par les acteurs locaux. Des réponses à toutes ces questions sont reprises dans une brochure publiée en avril 2009 par la plateforme AGE pour marquer la première Journée européenne de la Solidarité intergénérationnelle: "Comment répondre au défi du vieillissement démographique dans le contexte de la crise actuelle: Plaidoyer pour une plus grande solidarité entre les générations"

Pour de plus amples informations:
http://www.age-platform.org/EN/IMG/AGE-Solidarity-BROCHURE-FR.pdf

AGE

AGE – la Plate-forme européenne des Personnes âgées est un réseau européen qui rassemble environ 150 organisations de personnes âgées de plus de 50 ans. Elle représente directement plus de 25 millions de personnes âgées dans l'Union européenne.

Notre réseau est principalement financé par le programme européen PROGRESS ainsi que par les cotisations de nos membres.

AGE s'attache, à l'échelon européen, à sensibiliser le public aux perspectives et aux difficultés qui découlent du vieillissement de notre société afin de définir des réponses politiques adéquates et promouvoir les intérêts ainsi que la participation des citoyens âgés en Europe.

Parmi nos principes directeurs figure la conviction qu'un changement d'attitude est nécessaire pour aboutir à une société de tous les âges et pour garantir que les droits de tous les groupes d'âge, y compris des personnes âgées, soient non seulement protégés, mais aussi promus. La solidarité entre les générations doit également être encouragée de manière à reconnaître la contribution des personnes âgées à la société.

Pour de plus amples informations :
www.age-platform.org

Brochure sur AGE :
http://www.age-platform.org/FR/IMG/General_Leaflet_EN.pdf

Publications de AGE :
http://www.age-platform.org/FR/rubrique.php3?id_rubrique=61

Publication de AGE "Répondre au défi du vieillissement démographique dans le contexte de la crise actuelle : plaidoyer pour une plus grande solidarité entre les générations": http://www.age-platform.org/EN/IMG/AGE-Solidarity-BROCHURE-EN.pdf

Le Comité des Régions

Environ deux-tiers de la législation européenne est mise en œuvre par les autorités locales et régionales dans les Etats membres. Le Comité des Régions (CdR) a été fondé en 1994 dans le but de permettre aux représentants des gouvernements locaux d'avoir un droit de regard sur le contenu de ces lois. Le CdR organise cinq sessions plénières par an. Ses 344 membres votent sur les avis émis en réponse aux législations proposées. La Commission européenne qui prend l'initiative en termes de lois européennes et le Conseil des ministres qui définit le contenu final de la législation (généralement en tandem avec le Parlement européen) sont obligés de consulter le CdR sur une large palette de domaines politiques, notamment l'environnement, les transports et l'emploi.

Le Traité de Lisbonne renforcera davantage la position du Comité des Régions. A l'avenir, le Comité devra être consulté par le Parlement européen sur toutes les questions importantes pour les régions et les municipalités. Le Comité pourra également interjeter appel auprès de la Cour européenne de Justice si ses droits ont été violés ou s'il estime qu'une loi européenne enfreint le principe de subsidiarité ou ne respecte pas les pouvoirs locaux ou régionaux.

Les membres du Comité sont affectés à six Commissions spécialisées qui ont pour tâche d'aider à la préparation des avis sur les propositions de la Commission européenne. La présente brochure a été rédigée en partenariat avec la Commission de la politique économique et sociale (ECOS).

Contact: ecos@cor.europa.eu

Site web: www.cor.europa.eu



Rue Belliard/Belliardstraat, 101 _ 1040 Bruxelles/Brussel _ BELGIQUE/BELGIË
Tel. +32 2/282 25 29 _ Fax +32 2/282 23 30
http://www.cor.europa.eu/